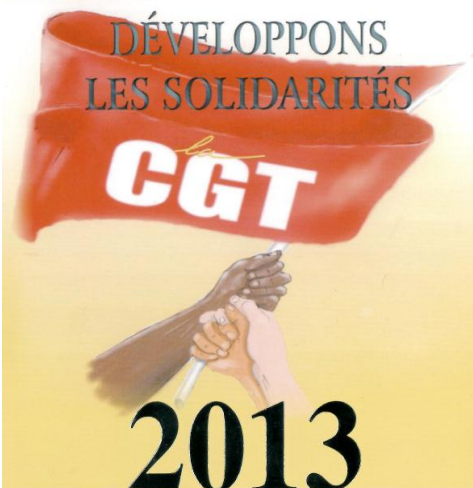


**L'Union  
Départementale  
CGT  
souhaite  
à toutes et tous  
une bonne et  
heureuse année  
2013 !**

## Sommaire :

- Edito
- Négociations patronat-syndicats sur le droit du travail
- La Protection Sociale
- Résultat des élections des Très Petites Entreprises
- Se syndiquer ? Une nécessité !
- Qui est Thierry LEPAON ?



## EDITORIAL

L'année 2012 vient de s'achever avec le constat amer que le Gouvernement AYRAULT mène une politique dans la continuité exacte du tandem précédent Fillon/Sarkozy.

Durant plus de 3 mois, des négociations ont eu lieu entre les organisations syndicales et les employeurs sur la sécurisation de l'emploi. Au fil des semaines, le Patronat, avec le Medef en tête, s'est évertué à détourner le sens initial de la négociation en prétendant la transformer en une occasion pour flexibiliser davantage l'organisation du travail et précariser encore plus les salariés.

**Si la CGT n'a pas signé l'accord interprofessionnel c'est parce qu'il organise un saut supplémentaire vers plus de flexibilité du marché du travail.**

Manifestement, le lobbying patronal sur le gouvernement AYRAULT est particulièrement actif. Après l'affaire des « pigeons », les gages obtenus récemment au nom de la compétitivité sont de nature à satisfaire les attentes du Medef à l'image du vote des 20 milliards d'euros de crédit d'impôt.

Pour contrer cela, il nous faut une démarche collective favorisant la mise en mouvement des salariés à partir des lieux et réalité du travail.

Dans le même temps, les négociations sur les retraites complémentaires sont elles aussi en cours. Alors que le Medef prône une baisse drastique des prestations pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités, l'enjeu est, là aussi, de peser sur toutes les formes d'action face à ce qui est présenté comme inéluctable par le Patronat.

**Avec un résultat de 29,54 %, la CGT arrive très largement en tête du premier scrutin de représentativité dans les Très Petites Entreprises (T.P.E. : entreprises de moins de 11 salariés). C'est un signe fort de la place occupée par la CGT dans le paysage social, n'en déplaise à certains !!!**

Bien évidemment, ce résultat confère à la CGT une responsabilité auprès des salariés des TPE qui ont su lui faire confiance. La CGT ne faillira pas et les salariés pourront compter sur sa présence pour obtenir de nouvelles conquêtes sociales.

**Tous mes meilleurs vœux à vous ainsi qu'à vos proches et plein de succès revendicatifs.**

Le Secrétaire Général,  
Dominique PIRON



## Accord patronat et syndicats sur le droit du travail :

Attention danger !



L'intervention des salariés est indispensable !

## DROIT DU TRAVAIL LA CGT CONTRE TOUT PROJET DE REGRESSION SOCIALE

Le Medef s'obstine à exiger plus de flexibilité. Au fil des semaines, le Patronat, avec le Medef à sa tête, s'est évertué à détourner ostensiblement le sens initial de la négociation en prétendant la transformer en une occasion pour flexibiliser davantage l'organisation du travail et précariser encore plus les salariés.

**Ce système que les patrons appellent « la souplesse » est significatif d'alerte rouge sur le contenu du cadre du travail.**

Après avoir touché 20 milliards d'euros d'aides publiques, le Medef en veut plus ; licencier au plus vite, plus facilement, moins cher et sans contrôle. Le CDI est mis à mal, alors qu'il existe déjà une multitude de contrats qui permet la flexibilisation et qui provoque une extrême précarité pour les salariés : temps partiel, CDD, contrats de chantier, saisonnier, intérimaire, intermittent, alternance et bientôt la mise en place d'un contrat d'avenir.

**La CGT est bien décidée à combattre ces projets de régression sociale. Elle porte avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES), à l'inverse, des mesures pour améliorer la qualité de l'emploi et lutter contre la précarité. Elle revendique la mise en place d'une Sécurité Sociale Professionnelle.**

Dans un communiqué, la Commission Exécutive Confédérale se positionne très clairement pour qu'une loi combattant la précarité et le chômage, renforçant les droits des salariés et de leurs représentants, soit au plus vite votée à l'Assemblée Nationale. Le Gouvernement doit prendre ses responsabilités et légiférer dans le sens des intérêts des salariés.

Ce n'est ni le Medef, ni les composantes du Capital qui ont souhaité le changement. Ce sont majoritairement les salariés, retraités, demandeurs d'emploi qui ont mis ce Gouvernement en place. Ce dernier doit s'en souvenir ! Au lieu de mettre en place quelques « mesurette », il doit répondre rapidement aux aspirations en matière d'emplois, de salaires, de revalorisation des pensions, de protection sociale, de services publics. A l'image de 2012, où souvent la CGT a pris ses responsabilités pour appeler à l'action, différentes initiatives en ce début d'année sont actées.

Elles concernent les Organismes Sociaux, la Construction, la Fonction Publique, les Cheminots, la Santé et l'Action Sociale, les Mines et Energies et la perspective d'une nouvelle journée d'action européenne le 13 Mars prochain à l'initiative de la CES.

**La Commission Exécutive Confédérale appelle les salariés à prendre leurs affaires en main et à se mobiliser pour se faire entendre et gagner sur les revendications.**

**Accord flexibilité :  
La mobilisation  
s'impose !**

*Trois Organisations  
Syndicales (CFDT –  
CFTC – CFE/CGC)  
ont décidé d'apposer  
leur signature à un  
accord dit  
« historique ».*

*Oui, mais dans le  
mauvais sens, d'où  
la décision de la  
CGT de ne pas le  
parapher.*

*A tous les niveaux  
de notre  
Organisation  
Syndicale, des  
échanges et débats  
se déroulent pour  
mobiliser les  
salariés, rapidement  
et dans les  
meilleures  
conditions, pour  
faire comprendre au  
Medef et aux  
signataires que nous  
avons besoin  
d'autres choix  
répondant à nos  
véritables  
aspirations.*

*Nous vous tiendrons  
informés de toutes  
les initiatives  
immédiates ou à  
venir qui seront  
proposées .*

# Reconquérir une protection sociale qui permette l'accès aux soins pour tous !

carte d'assurance maladie



vitale

80 250 00002 5  
EMISE LE 28/01/1999

En France, la Protection Sociale et son pilier fondamental, la Sécurité Sociale, ont permis des progrès sociaux considérables en espérance de vie, en qualité et en sécurité de vie. Les Français perçoivent à juste titre la Sécurité Sociale comme leur premier acquis social. Malheureusement, les politiques menées tout au long de ces dernières années dégradent les conditions d'accès à la santé pour tous.

**La Peur du lendemain est redevenue la réalité pour beaucoup trop de salariés et leurs familles. Les droits les plus élémentaires ne sont aujourd'hui plus accessibles à un grand nombre d'entre eux. 1/3 de la population renonce à des soins et la moitié des jeunes pense qu'ils n'auront pas de retraite.**

Il nous faut consolider les liens entre travail et protection sociale, car c'est par le travail que nous créons des richesses et la protection sociale fait partie de ces richesses ! Pour la CGT, elle doit répondre aux principes de solidarité, de démocratie et d'universalité qui constituent le fondement de la Sécurité sociale.

**Il est nécessaire d'engager une démarche de reconquête de notre protection sociale fondée sur les principes qui ont présidé à sa création tout en répondant aux nouveaux défis du 21<sup>e</sup> siècle. La CGT a, depuis quelques mois, décidé de lancer une campagne de reconquête de la protection sociale.**

Reconquête pour transmettre aux générations futures une Sécurité sociale qui reste toujours une référence pour les salariés des pays qui ne la possèdent pas !

## La CGT sort vainqueur des élections dans les TPE



**A la fin de l'année dernière, près de 4.7 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE : entreprises de moins de 11 salariés) étaient appelés à voter, par internet ou par correspondance, pour leurs représentants syndicaux. Fait historique, car c'était une première pour ces personnels. Avec un résultat de 29.54 % des suffrages, la CGT arrive très largement en tête, suivie par la CFDT (19.6 %), FO (15.25 %), l'UNSA (7.35 %), la CFTC (6.53%) et Solidaires (4.75%).**

La participation s'est élevée à 10.4 %, soit près de 500 000 salariés ont pris part à ce scrutin inédit. Le vote par internet a été très faible (environ 20 %). La CGT a été une des premières organisations syndicales à dénoncer les nombreux dysfonctionnements qui ont émaillé l'organisation de ce scrutin (retard d'envoi du matériel de vote, identifiants invalides, logiciel JAVA obligatoire, entre autres).

Ce résultat obtenu donne plus de poids à ceux qui n'acceptent pas la politique de régression sociale toujours en cours. Dans les conventions collectives, et au niveau national interprofessionnel, ce résultat renforce la place de la CGT. Il donne du poids aux exigences portées par les salariés des TPE et renforce leur volonté d'obtenir à l'avenir de véritables lieux de négociations avec des élus pour les représenter.

Au niveau régional, la participation s'est élevée à 12.7 %. La CGT fait jeu égal avec la CFDT (24.54 %) mais arrive en tête dans le collège des « non cadres » : 25.15 %. Ces résultats font suite à une très bonne campagne électorale menée sur le terrain (affichages, distributions massives de tracts), avec une large couverture départementale et médiatique. Ils sont à la hauteur de l'engagement de toutes et tous. **La CGT Sarthe remercie les salarié(e)s qui lui ont accordé leur confiance, ainsi que ses militant(e)s qui se sont investi(e)s dans cette campagne.**

**N'attendez pas !**



**Organisons-nous !**

**Syndiquez-vous !**

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

La CGT SARTHE, à vos côtés au quotidien...

*TOUS ENSEMBLE :  
Plus nombreux, plus forts !*

**Se syndiquer c'est d'abord exprimer la volonté de ne pas rester isolé(e), d'être acteur (actrice) de son avenir, de prendre en mains ses affaires.**

La CGT invite les salariés et retraités à prendre toute leur place dans l'action et l'activité syndicale, à s'y investir, à s'y épanouir selon ses souhaits et ses possibilités. Car la CGT, ce n'est pas " les autres ", qu'ils soient responsables ou délégué(e)s, élu(e)s ou mandaté(e)s. **La vraie force de la CGT, c'est l'action conjuguée et cohérente de ses adhérents pour améliorer la situation de toutes et tous !**

La CGT se construit au travers et par la participation des syndiqués. Ils sont auteurs, acteurs et décideurs de leur organisation. **Leurs diversités et leurs différences conjuguées au respect, à la tolérance, à l'écoute et à la démocratie font toute la richesse et le dynamisme de la CGT.**

**Se syndiquer est un droit pour chaque salarié**, tout comme participer à la vie et au fonctionnement de la CGT en acquittant une cotisation. Cet engagement ouvre au syndiqué des droits essentiels à son activité, à son investissement dans l'organisation pour en devenir pleinement acteur : droit à la formation syndicale, droit de recevoir de l'information (tracts, bulletins fédéraux, infos locale ou départementale, publication confédérale). La cotisation syndicale, versée régulièrement par le syndiqué, matérialise son appartenance à la CGT et constitue un élément vital du financement de l'organisation. La cotisation fixée statutairement à 1% du salaire net est un principe d'égalité. Elle irrigue l'ensemble des structures de la CGT, du syndicat qui mène l'action dans l'entreprise à la confédération. Elle sert à financer leur activité et leur fonctionnement, à animer, à développer et à renforcer toute l'action de la CGT !

**Alors, n'attendez pas : syndiquez-vous, organisez-vous pour construire et défendre vos légitimes revendications ! TOUS ENSEMBLE, PLUS NOMBREUX ET PLUS FORTS !**

## Succession à la tête de la CGT :

Que n'a-t-on pas entendu ces derniers mois à propos du débat au sein de notre organisation syndicale sur la succession de Bernard Thibault.

Crise interne, guerre des chefs ou crise politique, chacun y sera allé de son couplet en oubliant un élément essentiel... la CGT est une organisation démocratique qui prend le temps du débat. **A l'issue du débat, c'est Thierry LEPAON qui sera proposé comme futur Secrétaire Général de la CGT lors du Congrès Confédéral de Mars 2013. Mais au fait, qui est-il ?**



Originaire de Normandie, fils d'un maçon et d'une cuisinière, Thierry LEPAON est entré dans la vie active à l'âge de 17 ans. Il adhère à la CGT en 1977 lorsqu'il occupe son premier emploi en qualité de soudeur chez Caterpillar dans la région caennaise. Il est licencié 2 ans plus tard pour avoir créé un syndicat CGT. En 1983, il est embauché comme intérimaire à l'usine Moulinex de Cormeil le Royal.

Délégué syndical central, il est confronté au dépôt de bilan de l'entreprise Moulinex en 2001. La reprise de la marque par le concurrent SEB se solde par le licenciement de plus de 3 000 salariés. La lutte syndicale pour sauver des emplois et l'obtention de reclassements le propulse sur le devant de l'actualité sociale.

A la suite de cette période, Thierry LEPAON occupe différentes responsabilités au sein de la CGT avant d'être proposé par Bernard Thibault, au Comité Confédéral National (C.C.N.) du 6 novembre dernier, pour devenir Secrétaire Général au prochain congrès.